

Montréal, le 11 juin 2003

Madame Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Je vous transmets les informations demandées en regard du taux de récupération potentiel des matières résiduelles tous secteurs confondus, de même que, de la croissance de la génération des matières résiduelles.

L'étude réalisée par Chamard, CRIQ et Roche fait état d'un taux de récupération potentiel pour les matières résiduelles du secteur résidentiel de 88,3%. Cette étude n'a pas permis d'évaluer avec précision le taux de récupération des secteurs industriel, commercial et institutionnel, ni celui du secteur de la construction, rénovation et démolition. Donc, pour ces deux secteurs les taux de récupération sont basés sur une étude de caractérisation réalisée en 1988 pour la Ville de Montréal et sont respectivement de 90,5 % et 91,2 %. Le taux de récupération potentiel tous secteurs confondus se chiffre à environ 90 %.

Le taux de croissance de la génération des matières résiduelles au Québec a été de 3,75 %, par personne, par année, entre 2000 et 2002. La croissance économique influence grandement le taux de génération des matières résiduelles. Des mesures de sensibilisation devraient être mises en place afin de sensibiliser les citoyens à freiner cette croissance, notamment par la réduction à la source et le réemploi

. Étant donné que les modifications de comportements s'effectuent très lentement, il y a de fortes chances que ce taux soit relativement stable pour les prochaines années.

Espérant que ces informations apportent un éclairage dans la poursuite des travaux de la Commission. Je vous prie de recevoir, madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Denise Auger, Coordonnatrice
RECYC-QUÉBEC